



**HAL**  
open science

# Les universités françaises sont-elles sûres ? Une enquête de victimation dans les campus marseillais

Pierre Olivier Weiss

► **To cite this version:**

Pierre Olivier Weiss. Les universités françaises sont-elles sûres ? Une enquête de victimation dans les campus marseillais. SociologieS, 2021. hal-03131647

**HAL Id: hal-03131647**

**<https://hal.science/hal-03131647>**

Submitted on 4 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## **Titre : Les universités françaises sont-elles sûres ? Une enquête de victimation dans les campus marseillais.**

**Pierre-Olivier WEISS**

**Résumé :** À partir d'enquêtes de victimation menées sur les campus universitaires de la ville de Marseille, cet article révèle la nature des faits de délinquance et d'incivilité tels qu'ils sont perçus et vécus par les étudiant.e.s, en montrant qu'ils diffèrent en fonction de l'implantation urbaine de ces espaces éducatifs particuliers. Les résultats de l'enquête permettent non seulement de mettre en lumière la prévalence des victimations et le profil des victimes, mais aussi de donner une mesure du sentiment d'insécurité dans une institution qui accueille une partie significative de la jeunesse. Cet article propose de combler un vide scientifique sur la connaissance du monde étudiant à l'heure où les questions de sécurisation de ces lieux publics font l'objet de nombreux débats.

**Mots-clés :** étudiant.e.s, campus universitaire, victimation, sentiment d'insécurité, sécurité.

**Title: Are French universities safe? A victimization survey on Marseille campuses.**

**Abstract:** Based on victimization surveys carried out on university campuses in Marseille (France), this article reveals how the nature of delinquency and incivility is perceived and experienced by students, showing that they differ according to their urban location. The results of the survey allow us to shed light on the prevalence of victimization, the profiles of victims, and also allows us to measure the fear of crime in an institution that welcomes a significant part of young adults. This article fills a scientific void regarding our knowledge of the student world at a time when questions of security in these public places are the subject of much debate.

**Keywords:** students, university campus, victimization, fear of crime, security.

**Resumen:** Partiendo de encuestas de victimización realizadas en los campus universitarios de Marsella (Francia), este artículo revela la naturaleza de hechos de delincuencia y de incivilidad tal como son percibidos y experimentados por los estudiantes, mostrando que difieren según la ubicación urbana de estos espacios educativos particulares. Los resultados de la encuesta permiten destacar la prevalencia de la victimización y el perfil de las víctimas, además de dar una medida del sentimiento de inseguridad en una institución que acoge a una parte importante de los jóvenes. Este artículo propone llenar un vacío científico en nuestro conocimiento del mundo estudiantil en un momento en que las cuestiones de seguridad en estos lugares públicos son objeto de gran debate.

**Palabras clave:** estudiantes, campus universitario, victimización, sentimiento de inseguridad, seguridad.

### **Introduction**

Le récent mouvement hashtag #pasdevague<sup>1</sup> né en 2018 sur Twitter, nous rappelle l'actualité de la question des « violences » dans les institutions éducatives, mais aussi à quel point cette thématique est chargée d'émotion (Weiss, 2020, p. 118). S'il a permis de rendre publiquement

<sup>1</sup> Cet hashtag apparut suite à l'affaire de la professeure braquée par une arme factice lors d'un cours dans l'académie de Créteil, le tout filmé et diffusé sur les réseaux sociaux, a donné une occasion aux enseignants à dénoncer publiquement les actes malveillants qu'ils peuvent subir et ce qu'ils considèrent comme étant de l'indifférence ou l'abandon de la part de leur hiérarchie.

visibles les défaillances de l'école « sanctuaire » (cette créature républicaine où « les bruits extérieurs n'y entrent point », comme la désirait le pédagogue Alain, 1978, p. 877), il a aussi mis en évidence les incohérences du traitement public de données fournies aux institutions et l'imperfection de l'instrument pour comptabiliser les victimes et auteurs. Sans compter que, si des chercheurs s'intéressent aux victimations dans l'enseignement secondaire (Debarbieux, 2004), nous possédons très peu d'éléments pour discuter des victimations subies par les étudiants de l'enseignement supérieur bien que les campus soient des espaces sociaux où les effectifs d'étudiants ne cessent d'augmenter chaque année (voir aussi Cacouault-Bitaud et Œuvrard, 2009).

En France, le débat public est alimenté par une source statistique unique : les statistiques de police et de gendarmerie. Des chercheurs ont cependant mis au point des enquêtes en population générale, outil privilégié des sciences sociales lorsqu'on s'interroge sur cet objet. La genèse des enquêtes sur la victimation et le sentiment d'insécurité est à rechercher aux États-Unis où les préoccupations sécuritaires remontent à la décennie 1960 avec la *President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice* (Commission Katzenbach). En 1965, les premières opérations de comptages statistiques de la victimation (*Victimization studies*), indépendantes des différentes administrations fédérales, se font jour. Elles se poursuivront tout en améliorant leurs échantillons tous les cinq ans à partir de 1973. Ainsi, on inverse la focale afin de se positionner du point de vue de la victime et l'on constate rapidement que les victimations signalées sont de loin supérieures à celles enregistrées par les services administratifs. Sur la lancée des études nord-américaines, des chercheurs en sciences sociales en France s'imprègnent de cette méthode d'enquête (Zauberman, Robert, Beck et Névanen, 2013). L'enquête de victimation devient alors l'outil principal de mesure s'appuyant sur des échantillons auxquels on applique la technique du sondage. On cherche à jauger « un phénomène social qui n'avait traditionnellement été mesuré qu'à travers des données administratives » (Zauberman, 2015, p. 8). Sous l'influence des recherches américaines, les années 1980 marquent un tournant majeur lorsque les deux conceptions<sup>2</sup> sur le sentiment d'insécurité sont analysées séparément. À ce moment, les travaux portant sur les peurs (*fears*) prennent de l'ampleur sous l'impulsion du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)<sup>3</sup>. De nombreuses études vont aussi se développer dans les décennies suivantes sur des sujets très variés avec la création de plusieurs centres de recherches spécialisés sur le crime. À partir du milieu des années 1980, l'État impulse plusieurs secteurs de recherche sur la délinquance par l'instauration de structures et organismes avec, par exemple, la création de l'Observatoire français des toxicomanies (OFDT) et de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Cette période est marquée par une forte utilisation des données quantitatives dans un contexte de commande publique « en liaison avec la place grandissante des statistiques et de l'"expertise" dans le débat public » (Mucchielli, 2004, p. 36). Au sein de ce foisonnement de recherches portant sur la connaissance du crime, les enquêtes de victimation vont se mettre en place au sein de la population française. Aujourd'hui, elles pénètrent dans le champ de la sociologie de l'enseignement supérieur.

Les études de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), qui s'intéressent aux conditions de vie des étudiants en France, apportent des éléments qui offrent une meilleure connaissance de la perception des inégalités (Ferry et Tenret, 2017), de la vulnérabilité (Cordazzo, 2016) et de l'isolement étudiant (Belghith, Giret, Ronzeau et Tenret, 2017), mais laissent de côté les victimations. Après plusieurs décennies de recherche sur les étudiants (Bourdieu et Passeron,

---

<sup>2</sup> Ce double aspect peut se résumer ainsi : d'un côté, menace à l'intégrité physique et au patrimoine des personnes, et de l'autre, menace à l'ordre social.

<sup>3</sup> Unité mixte de recherche du CNRS (UMR 8183), en cotutelle avec le Ministère de la Justice et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

1964 ; Levy-Garboua, 1976 ; Baudelot, Establet, Benoliel et Cukrowicz, 1981 ; Lapeyronnie et Marie, 1992 ; Eicher et Gruel, 1996 ; Felouzis, 2001 ; Coulon, 2005 ; McInnis, 2004), mise à part l'étude des discriminations, nous n'avons aucune donnée disponible au sujet de l'expérience de la victimation et des peurs ressenties sur les campus français<sup>4</sup>.

## **1. Les campus universitaires : objet et terrain**

Dans ce cadre, nous avons un terrain d'enquête original : ces lieux particuliers de la vie sociale que sont les campus universitaires sur lesquels aucune recherche de ce type n'a été conduite en France. Notre objet de recherche présente différentes caractéristiques.

### ***1.1. Un lieu particulier de la vie sociale***

Tout d'abord, les campus universitaires sur le territoire français sont toujours implantés dans les aires urbaines, soit au cœur des centres-villes, soit de plus en plus en périphérie. Les liens évolutifs entre territoires et universités doivent être interrogés. D'un point de vue général, les relations qu'entretiennent les universités avec leur territoire passent du divorce au milieu des années 1980 (les collectivités locales se souciaient peu : campus dégradés, vieillissants et désertés par les étudiants dès la fin des cours) à une réconciliation suite au Plan université 2000 lancé dans les années 1990 par le gouvernement de Lionel Jospin. Au sein des territoires urbains, les universités sont alors regardées comme un atout économique, social et culturel, sortant ainsi de leur isolement par rapport à la société locale. En réalité, les rapports entre la ville et l'université alternent des phases de rapprochement et d'autonomisation en fonction de diverses évolutions dont les effectifs d'étudiants. À l'époque, Dubet et ses collègues soulignaient qu'« à partir du début des années soixante, la formidable croissance des effectifs étudiants va faire éclater les palais universitaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et remettre en cause l'inadaptation entre le réseau universitaire et l'urbanisation nouvelle » (Dubet, Filatre, Merrien, Sauvage & Vince, 1994, p. 24). Par ailleurs, le campus est également un lieu de sociabilité pour une partie de la jeunesse, de plus en plus nombreuse. En effet, les effectifs d'étudiants s'inscrivant à l'université ont crû de manière considérable entre 1960 et 2015, les inscriptions passant de 310 000 à 2 910 000. Ce phénomène, dont le pic d'évolution se situe au tournant des années 1980-1990, se confirme pour la période récente (2016 et 2017) aussi bien pour le public (+4%) que le privé<sup>5</sup> (+2,8%). Au fur et à mesure, l'enseignement supérieur devient de plus en plus attractif pour les bacheliers et cette attractivité se combine avec l'allongement de la durée des études. Néanmoins, durant les vingt dernières années l'afflux d'étudiants étrangers contribue pour une part à la progression des effectifs globaux. Ces derniers représentaient 12,1% des étudiants en 2013 (MESRI, 2017 : 29) et 12,8% aujourd'hui (Vie Publique, 2018) avec un effectif de 343 386 personnes. Les campus universitaires peuvent aussi être regardés à travers la spécificité de la vie étudiante et de ses contraintes. En effet, le rapport aux études, le temps de transport, le temps salarié ou encore les relations entre étudiants sont quelques-unes des caractéristiques de la vie étudiante.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des bacheliers généraux et presque les trois quarts des bacheliers technologiques intègrent les bancs de l'université. Considérant la part d'une classe d'âge qui obtient un baccalauréat et de la proportion grandissante qui poursuit ses études dans

---

<sup>4</sup> En revanche, outre-Atlantique, les connaissances sur ce sujet sont vastes et la régularité des études donne également la possibilité d'une comparaison longitudinale. Des enquêtes de ce type sont menées sur les campus américains depuis la fin des années 1980 avec comme thématique centrale la violence sexuelle (*Sexual experiences survey*). Mary Koss initie la première enquête sur un échantillon de 7 000 étudiants répartis sur 35 campus dont les résultats apparaîtront dans l'ouvrage de Robin Warshaw (1994 [1988]). Par la suite, nombre d'études vont voir le jour avec une certaine récurrence, notamment illustrées par les *Indicators Of School Crime And Safety*.

<sup>5</sup> Les taux de variation sont calculés à partir des données du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI, 2017).

l'enseignement supérieur, environ 60% des jeunes étudient dans un des parcours de l'enseignement supérieur. À l'échelle nationale, 58% des 20-24 ans s'y engagent, tous milieux sociaux confondus. Cette démocratisation concerne notamment les enfants d'ouvriers et d'employés qui entrent progressivement à l'université bien que l'écart entre les plus et les moins favorisés demeure : 74% des enfants de cadres ou de professions intermédiaires sont diplômés du supérieur contre 38% des enfants d'ouvriers ou d'employés sur la période 2013-2015. En 2016, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés (36%) dans l'enseignement supérieur (Belghith, Giret, Ronzeau et Tenret, 2017, p. 2) par rapport à leur proportion (18%) dans la population active (Insee, 2016). De plus, les femmes ont fait une percée dans le supérieur puisqu'elles y sont aujourd'hui en majorité (55%) et dominent complètement les filières Lettres et Sciences Humaines (70%). À l'inverse, elles sont proportionnellement moins nombreuses dans les filières scientifiques, les filières très sélectives, et parmi les doctorants. *In fine*, l'université représente 62% des effectifs d'étudiants, se positionnant par conséquent loin devant les IUT et les Grandes Écoles. En 2015, les étudiants bénéficiant d'une aide financière directe sous forme de bourses ou de prêts se montent à 710 000 (6 milliards d'euros). L'augmentation de la population a comme corollaire sa diversification au niveau des conditions de vie ainsi que ses caractéristiques sociales. L'étude triennale de l'OVE fait apparaître un sentiment d'intégration des étudiants à la vie de leur établissement en augmentation ; 39% se disant pleinement intégrés en 2016 contre 34% en 2013 (Belghith, Giret, Ronzeau et Tenret, 2017, p. 3). Bien que l'on constate une diminution entre 2013 et 2016 (-8 points), les étudiants boursiers sont encore 57% à déclarer « ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins ». Il n'y a pas d'évolution notable dans la manière d'habiter des étudiants entre 2013 et 2016 : « comme en 2013, un tiers des étudiants [sont hébergés] chez leurs parents et un tiers d'entre eux vit en location, seul ou en couple. Parmi les autres modes de logement, la colocation et le logement en résidence universitaire restent également stables concernant respectivement 11% et 12% des étudiants » (Belghith et al., p. 8). Pour finir, l'étude de l'OVE apporte une contribution notable sur l'état de santé des étudiants, précisant que si celui-ci est jugé satisfaisant dans l'ensemble, les fragilités psychologiques croissent. En effet, bien que les deux tiers des enquêtés en 2016 se déclarent satisfaits de leur état de santé, on remarque que les femmes, les étudiants en colocation, les étudiants étrangers ainsi que les étudiants d'origine populaire sont en général moins satisfaits de leurs conditions sanitaires. À titre d'exemple, les étudiants issus des classes sociales les plus précarisées se disent satisfaits de leur santé à hauteur de 58%. En définitive, les déclarations de souffrance vis-à-vis d'un des symptômes ont augmenté (+6 points) (Belghith et al., Graphique 8, p. 9).

## ***1.2. Aix-Marseille Université : les spécificités territoriales***

Au premier janvier 2020, le nombre des universités en France s'élève à 70. Face à ce foisonnement, Aix-Marseille Université (AMU), la plus vaste de France et la plus grande université du monde francophone, constitue un terrain de recherche privilégié. AMU est divisée en cinq campus<sup>6</sup> dont quatre sont regroupés sur le territoire marseillais, le cinquième prenant place dans la ville d'Aix-en-Provence. Cette première grande subdivision masque la dissémination des différents sites, dont le nombre s'élève à 54 sur l'ensemble de la région PACA<sup>7</sup>. Nous nous intéresserons ici à trois des campus marseillais (voir fig.1).

---

<sup>6</sup> Aix-en-Provence, Campus Marseille-Étoile, Campus Marseille-Centre, Campus Marseille-Timone, Campus Marseille-Luminy.

<sup>7</sup> Aix-en-Provence, Marseille, Arles, Avignon, Digne-les-Bains, Gap, La Ciotat, Lambesc, Salon-de-Provence.

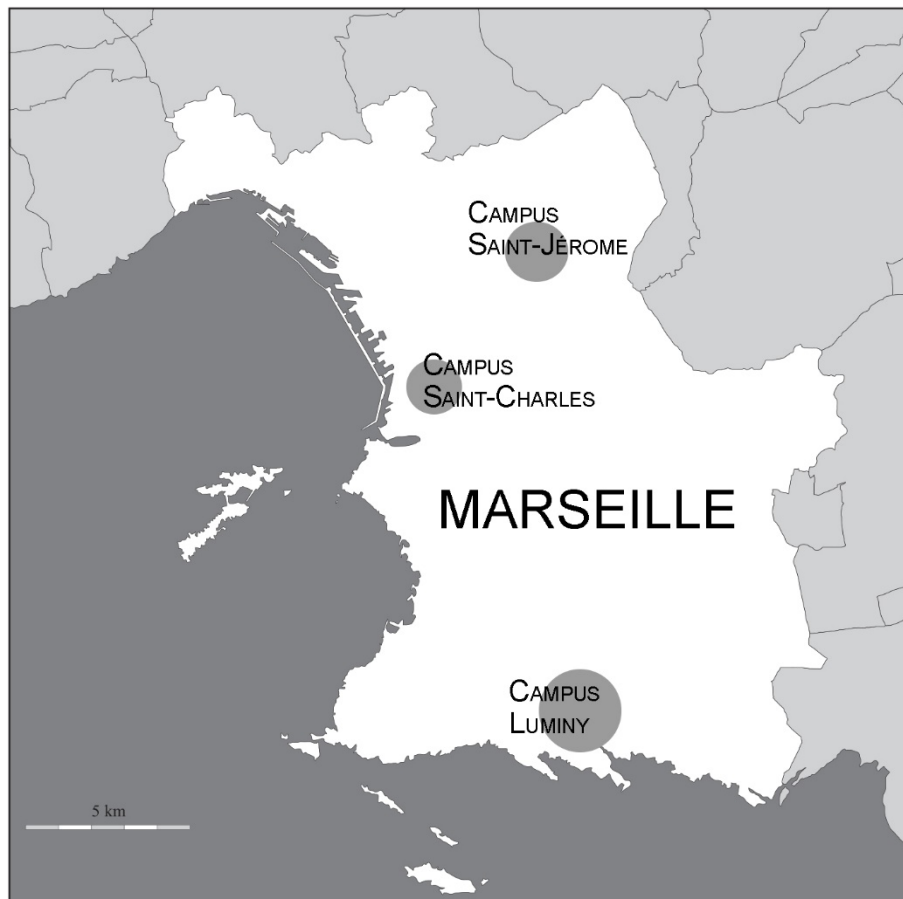


Figure 1. Localisation des campus marseillais étudiés.

AMU a été créée en 2012 suite à la fusion des trois universités publiques de la région (Université de la Méditerranée, Université de Provence, Université Paul Cézanne), processus initié par la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU ou loi Pécresse). L'ambition d'une des plus jeunes universités françaises évolue vers l'international (10 000 étudiants étrangers). Elle est actuellement la plus fréquentée de France (74 000 inscrits) et représente le plus grand campus francophone mondial pour au moins deux raisons : nombre d'étudiants et budget. Aux premiers abords, il n'y a guère que leur encastrement dans le tissu urbain qui distingue les trois campus étudiés. En premier lieu, l'implantation géographique du campus de Luminy est particulière, car il se situe au sein du Parc national des Calanques, dans une zone sud périurbaine, très éloignée du centre-ville et à l'écart de tout grand pôle d'activité. En deuxième lieu, le campus Saint-Charles est, quant à lui, très inséré dans l'espace urbain, trouvant une place centrale dans la cité, coincé entre la gare SNCF, la gare routière et l'autoroute du Soleil. En troisième lieu, les quartiers nord, espace périphérique, paupérisé et en pleine restructuration urbaine depuis quelques années, accueillent le campus Saint-Jérôme. Par conséquent, cette diversité territoriale souligne l'intérêt de l'analyse qui va suivre. Ces différents aspects nous ont conduits vers ces trois campus pour en mesurer les victimations subies et les peurs ressenties par les étudiants.

## 2. Méthodologie

En s'appuyant d'une part sur la recherche américaine notamment dans le cadre du *Crime and Safety Survey Program* (Fleury DeVoe & Bauer, 2011 ; Barrett, Jennings & Lynch, 2012 ; Sloan, Fisher, Cullen, 1997 ; Simon, 1994), et d'autre part sur la tradition d'enquêtes

françaises (Robert et Zauberman, 2011, 2017), ce contexte universitaire marseillais a fait l'objet d'enquêtes de victimation.

Au sein des multiples débats exacerbant la thématique sécuritaire, certaines catégories de population et certains territoires concentrent particulièrement ces discours et ces représentations chargés de fantasmes (Mucchielli, 2001). Parmi l'ensemble des territoires urbains, les banlieues françaises font l'objet de la plus grande stigmatisation, cumulant, à travers le prisme de la sécurité, les représentations les plus négatives. Ce mécanisme qui stigmatise les territoires spécifiques s'abat également de façon particulièrement intense sur la ville de Marseille, aujourd'hui deuxième ville la plus peuplée de France avec environ 870 018 habitants où les contrastes sociospatiaux sont criants (Insee, 2016 ; voir aussi Donzel et Bresson, 2007, p. 90). Ville considérée à bien des égards comme mauvaise élève à l'échelle nationale, qualifiée parfois d'indomptable ou de rebelle (Dell'Umbria, 2006), est souvent accablée à la fois par le gouvernement et par les médias nationaux plus que la réalité concrète des faits délinquants ou criminels n'autorise à le penser (Mucchielli, Raquet, Saladino et Raffin, 2014). Marseille fait l'objet d'une politisation et d'une médiatisation qui embrassent tout ce qui a trait à la délinquance ou la criminalité au point de parler d'un *Marseille Bashing* (Mucchielli, 2015). Ces représentations très négatives se concentrent sur les quartiers nord de la ville (Pujol, 2016) où les « quartiers shit » contrastent fortement avec les « quartiers chics ». Au sein des multiples espaces sociaux, nous cherchons à étudier les campus universitaires sous les aspects de la victimation et de l'insécurité en posant l'hypothèse que ces aspects entretiennent un lien avec leur insertion dans le tissu urbain. L'ORDCS<sup>8</sup> a servi d'appui à cette enquête de terrain inédite.

## **2.1. Considérations générales**

Au regard de l'ampleur de cette université, il a fallu opérer une sélection en s'appuyant sur plusieurs critères à commencer par la zone géographique. La concentration de 80% des sites dans la cité phocéenne prédestinait cette dernière à être choisie. L'objectif principal est de mettre en lumière et de comparer les faits de délinquance dont les étudiants des campus marseillais ont pu être victimes au cours d'une année universitaire qu'ils en aient informé ou non les services administratifs centraux ou la police et la gendarmerie. L'enquête de victimation présente l'intérêt de permettre un comptage des victimes, mais aussi une évaluation du sentiment d'insécurité. Dans le *continuum* des discussions et des débats sur la sécurité durant ces quarante dernières années, il faut distinguer ce qui relève des opinions (opinions sur la délinquance comme problème social), des risques de victimation et du sentiment d'insécurité (la peur pour soi ou pour ses proches). Le problème initial est de se détacher du sens commun et rompre avec les prénotions sur le phénomène. Sur ce sujet chargé d'émotions, les évidences renferment souvent des représentations trompeuses. Cette distinction est par exemple soulevée dans la recherche qualitative de Duprez et Hedli (1992) dans le Nord lorsqu'il met en exergue la dichotomie entre les individus que la délinquance effraie et ceux qui en sont seulement préoccupés. En somme, il ne faut pas confondre les mécanismes distincts que sont la *peur* et la *préoccupation*, le premier se rapporte à un sentiment, celui que nous cherchons à connaître, alors que le second exprime une opinion. La peur peut être considérée comme « une appréhension du risque » en lien partiel avec la délinquance enregistrée au niveau local (Pottier et Robert, 1997) ou avec les victimations déclarées (Pottier, Zauberman et Robert, 2002). La seconde dimension du sentiment d'insécurité réside dans les préoccupations à propos de la délinquance qu'on érige au rang de problème social important, voire prioritaire.

---

<sup>8</sup> Le programme de recherche scientifique baptisé Observatoire de la délinquance et des contextes sociaux a fonctionné de 2011 à 2015 sous la direction du sociologue Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des phénomènes de déviance et des politiques de sécurité.

## 2.2. Le questionnaire

Au départ de l'enquête, nous avons considéré les biais liés à passation informatisée individuelle généralisée comme finalement trop élevés pour l'introduire. En effet, le risque semblait trop grand de saisir une masse d'étudiants voyant dans l'enquête de victimation une manière de dénoncer des agissements observés ou des actes de délinquance subis. Pour ce faire, l'idée a été de négocier en amont avec les directeurs de département, puis plus directement avec les enseignants, d'utiliser un quart d'heure du temps de cours pour déployer notre questionnaire et ainsi toucher des masses d'étudiants « captifs ». Il faut préciser que nous sommes intervenus dans les cours où l'assiduité revêtait un caractère obligatoire de façon à capter un sous-ensemble de la population étudiante aux caractéristiques socioéconomiques et scolaires hétérogènes. De cette manière, nous avons généralement récolté les déclarations des étudiants de Licence, et ce, à différents horaires de la journée en variant les jours de la semaine (du lundi au vendredi). Dans ce cas, l'unique méthode de passation fut le questionnaire sous format papier. Puis, la technique consistant à recueillir les réponses des Masters (promotions plus petites) se résume en une passation informatisée d'un questionnaire identique en salle informatique, le plus souvent en notre présence afin d'introduire oralement l'étude menée ; méthode qui a facilité le codage des données et atténué l'aspect chronophage de notre dispositif de recherche. Les doctorants furent investigués par l'envoi d'un mail (2 relances), parfois par les Écoles doctorales, parfois par des directeurs de recherche, et à quelques reprises par nos soins via des listes récupérées auprès des directions des laboratoires. Mais à chaque fois, l'envoi du lien électronique était accompagné d'un texte précisant notre demande et le cadre dans lequel elle s'inscrivait. Ensuite, d'une manière générale, nous avons privilégié les questions fermées dans le but d'éviter un autre biais potentiel. En effet, l'excès de questions ouvertes dans un questionnaire à tendance à provoquer la lassitude du sondé et faire croître les comportements d'évitement de certaines questions, le tout couplé d'une approximation dans les réponses, rendant ainsi l'exploitation finale plus ardue. Une dizaine de minutes pour se soumettre au questionnaire était le maximum convenable envisagé, un temps limité que nous avons pris en compte lors du travail de conception. Enfin, les enquêtes de victimation interrogent sur le passé, généralement sur l'année antérieure ou sur les deux années précédentes. En conséquence, la temporalité fut arrêtée sur l'année universitaire précédant notre étude. Si les déclarations des enquêtés reposent sur leurs souvenirs, il faut également que l'événement en question soit appréhendé par la victime comme une victimation et qu'elle réussisse à le verbaliser. Malgré ces écueils et l'absence d'instrument parfait, les enquêtes de victimation sont celles qui approchent au plus près la réalité à un moment donné sur une population précise, alors que les statistiques des institutions pénales sont largement le reflet de leur activité dont les priorités évoluent dans le temps. La comparaison avec d'autres sources disponibles est un moyen de s'assurer des correspondances ou des divergences et éventuellement de faire apparaître des tendances. En somme, « un film en dit plus long qu'une photographie » (Zauberman, 2015, p. 11).

Après avoir recueilli les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (âge, sexe, lieu de résidence, année d'inscription, attribution d'une bourse, niveau de revenu, mode de transport), une première section du questionnaire interroge la satisfaction de l'environnement d'étude à travers 4 indicateurs (drogue, actes de vandalisme, propreté du site, éclairage). La seconde section du questionnaire s'intéresse aux peurs exprimées dans les campus ainsi qu'à ses abords pendant la journée, pendant la nuit et lors du trajet domicile-université. La déclaration d'une victimation se déroule dans une dernière section générale. La question initiale est formulée ainsi : *Au cours de l'année universitaire précédente, avez-vous été victime d'un des incidents suivants ?* Sont ensuite proposées 7 victimations potentielles (Vol ou tentative de vol de votre voiture ou deux-roues ; Vol ou tentative de vol d'un objet dans ou



sur votre voiture, Acte de vandalisme volontaire sur votre voiture ou deux-roues, Vol ou tentative de vol avec ou sans violence d'objet(s) personnel(s) ; Injures ou menaces verbales ; Discrimination ; Violences physiques ou tentative)<sup>9</sup>. Ainsi, les étudiants se déclarant victimes (filtres) sont ensuite invités à répondre à un ou plusieurs modules (s'ils déclarent plusieurs victimations différentes) qui précisent la fréquence, la temporalité et le lieu de la victimation. Puis, il est demandé aux victimes des informations sur les auteurs (s'ils sont identifiés) et leurs comportements après les faits (simple signalement, main courante, plainte). Dans le cas de la multivictimation sur le même *item*, il est précisé au répondant que nous nous intéressons uniquement au dernier fait qu'il a subi.

La période étudiée s'étale de septembre 2012 à juin 2015. Le corpus est composé de 1 250 questionnaires exploitables : 529 personnes à Luminy (soit 6% des étudiants), 364 à Saint-Charles (soit 22% des étudiants) et 357 à Saint-Jérôme (soit 11% des étudiants). La collecte de questionnaires fut suffisamment conséquente pour autoriser un redressement statistique de l'échantillon à partir des données de l'OVE sur la base des variables sociodémographiques suivantes : sexe, âge, année d'inscription, boursiers ou non, lieu d'habitation. Dans l'étude des victimations que nous présentons, nous avons choisi de parler en termes d'intervalles de confiance<sup>10</sup>.

### 3. Résultats du questionnaire

#### 3.1. Population-mère et échantillon

Le campus de Luminy compte 14 000 étudiants pour l'année universitaire 2013-2014, dont 42% de femmes et 58% d'hommes. Ces derniers sont majoritairement âgés de 20 à 24 ans et résident essentiellement dans leur ville d'étude. Un quart des étudiants est détenteur d'une bourse.

	Avant redressement	Après redressement	Écart en valeur absolue
<b>Femmes</b>	41,8%	42,0%	-0,2%
<b>Hommes</b>	58,2%	58,0%	0,2%
<b>Moins de 20 ans</b>	9,6%	18,3%	-8,7%
<b>20-24 ans</b>	73,7%	69,8%	3,9%
<b>25-29 ans</b>	14,2%	10,1%	4,1%
<b>30 ans et plus</b>	2,5%	1,8%	0,7%
<b>Marseille</b>	86,0%	54,3%	31,7%
<b>Hors Marseille</b>	14,0%	45,7%	-31,7%
<b>Boursiers</b>	33,7%	25,0%	8,1%
<b>Non boursiers</b>	66,4%	74,5%	-8,1%

<sup>9</sup> Ces victimations ont été choisies sur la base des enquêtes diffusées en population générale et pouvant survenir sur ou aux abords d'un campus universitaire.

<sup>10</sup> Il apparaît essentiel de l'indiquer lorsque l'on travaille sur un échantillon et non une population totale afin de reconnaître les risques d'erreurs inhérents à ce type de mesure. On utilise ici un intervalle de confiance à 95% (risque d'erreur à 5%). Il correspond à un écart réduit de 1,96 et peut s'écrire selon la formule générale définissant les bornes d'un intervalle de confiance (IC 95%) :  $Taux \pm 1,96 * \sqrt{(P * (1 - P))/n}$  ( $P$  : Probabilité que l'évènement ait lieu et  $n$  : Taille de l'échantillon).

**Tableau 1 : Profil de l'échantillon étudiant à Luminy avant et après redressement. Année universitaire 2013-2014. Sources : enquête Luminy, OVE, 2013.**

Sur le second campus, Saint-Charles, on dénombre durant la même période 3 275 étudiants, dont près d'un tiers de boursiers, répartis entre 52% de femmes et 48% d'hommes âgés majoritairement entre 20 et 24 ans.

	Avant redressement	Après redressement	Écart en valeur absolue
<b>Femmes</b>	50,5%	51,8%	-1,3%
<b>Hommes</b>	49,5%	48,2%	1,3%
<b>Moins de 20 ans</b>	15,4%	8,1%	7,3%
<b>20-24 ans</b>	72,3%	55,0%	17,3%
<b>25-29 ans</b>	10,7%	22,0%	-11,3%
<b>30 ans et plus</b>	1,6%	14,9%	-13,3%
<b>Bac+2</b>	38,5%	37,9%	0,6%
<b>Bac+3</b>	34,3%	25,6%	8,7%
<b>Bac+4</b>	11,5%	11,9%	0,4%
<b>Bac+5</b>	14,3%	6,5%	7,8%
<b>Sup à bac+5</b>	1,4%	18,0%	-16,6%
<b>Boursiers</b>	41,5%	31,1%	10,4%
<b>Non boursiers</b>	58,5%	68,9%	-10,4%

**Tableau 2 : Profils de l'échantillon étudiant de Saint-Charles avant et après redressement. Année universitaire 2013-2014. Sources : enquête Saint-Charles, OVE, 2014.**

Le campus Saint-Jérôme constitue le troisième terrain et regroupe environ 3 500 étudiants. Les âges les plus représentés sur ce troisième campus marseillais étudié sont également les 20-24 ans et habitant à Marseille. À l'inverse des deux autres campus, les femmes sont ici proportionnellement moins nombreuses. De plus, près de la moitié des étudiants sont boursiers.

	Avant redressement	Après redressement	Écart en valeur absolue
<b>Hommes</b>	60,0%	58,8%	1,2%
<b>Femmes</b>	40,0%	41,2%	-1,2%
<b>Moins de 20 ans</b>	1,1%	10,9%	-9,8%
<b>20-24 ans</b>	62,8%	67,2%	-4,4%
<b>25-29 ans</b>	26,7%	19,3%	7,4%
<b>30 ans et plus</b>	9,5%	2,5%	7%
<b>Bac+2</b>	26,1%	25,2%	0,9%
<b>Bac+3</b>	25,1%	23,5%	1,6%
<b>Bac+4</b>	15,6%	23,5%	-7,9%

<b>Bac+5</b>	19,0%	16,0%	3%
<b>Sup à bac+5</b>	14,2%	11,8%	2,4%
<b>Boursiers</b>	26,8%	47,1%	-20,3%
<b>Non boursiers</b>	73,2%	52,9%	20,3%
<b>Marseille</b>	60,1%	89,9%	-29,8%
<b>Hors Marseille</b>	39,9%	10,1%	29,8%

Tableau 3 : Profil de l'échantillon étudiants à Saint-Jérôme avant et après redressement. Année universitaire 2015-2016. Sources : Enquête Saint-Jérôme, OVE, 2016.

### 3.2. Prévalence comparée des victimations

Nous nous intéressons à la prévalence des victimations, c'est-à-dire à la proportion de personnes atteintes au moins une fois par un type de victimation au cours de la période de référence (indicateur le plus fiable). Le tableau à double entrée présenté ci-dessous offre trois blocs de données. Premièrement, apparaissent les pourcentages de non-victimes et de victimes ; deuxièmement, les victimations déclarées. Ce découpage n'est pas sans rappeler que l'on rassemble trop souvent sous le vocable de « la » délinquance des catégories très hétéroclites. Assurément, comment soumettre à l'examen de manière analogue une injure, un regard menaçant, une agression physique ou encore un vol de véhicule ? Il existe bien des délinquances qu'il faut traiter en conséquence. Enfin, troisièmement, un volet est dédié à la fréquence personnelle des victimations subies, cette fois en dissociant les victimes à une seule reprise et les multivictimes.

	<b>Luminy (Terrain 1) Intervalles en %</b>	<b>Saint-Charles (Terrain 2) Intervalles en %</b>	<b>Saint-Jérôme (Terrain 3) Intervalles en %</b>
<b>Non-victimes</b>	[77,0% ; 83,7%] 80,3%	[73,5% ; 82,0%] 77,7%	[58,8% ; 75,7%] 67,2%
<b>Victimes</b>	<b>[16,3% ; 23,0%] 19,7%</b>	<b>[18,0% ; 26,5%] 22,3%</b>	<b>[24,3% ; 41,2%] 32,8%</b>
<b>Discrimination</b>	[3,9% ; 7,9%] 5,9%	[4,0% ; 9,1%] 6,6%	[2,8% ; 12,3%] 7,6%
<b>Vol ou tentative de vol d'objets dans ou sur la voiture*</b>	[2,8% ; 7,9%] 5,4%	[1,5% ; 11,4%] 6,5%	<b>[11,0% ; 34,8%] 22,9%</b>
<b>Injures ou menaces verbales</b>	[3,2% ; 7,0%] 5,1%	<b>[10,2% ; 17,3%] 13,7%</b>	[6,0% ; 17,6%] 11,8%
<b>Acte de vandalisme volontaire sur voiture ou deux- roues motorisé**</b>	<b>[2,8% ; 7,3%] 5,1%</b>	[1,6% ; 10,0%] 5,8%	[0% ; 7,7%] 3,9%
<b>Vol ou tentative de vol AVEC ou SANS violence d'objet(s) personnel(s)</b>	<b>[2,5% ; 5,9%] 4,2%</b>	[1,3% ; 4,8%] 3%	[1,1% ; 9,0%] 5,1%
... sans violence	[1,6% ; 4,5%] 3,0%	[0,9% ; 4,1%] 2,5%	[0,6% ; 7,8%] 4,2%
... avec violence	[0,1% ; 1,8%] 0,9%	[0% ; 1,3%] 0,5%	[0% ; 2,5%] 1,25%
<b>Vol ou tentative de vol de voiture ou deux-roues motorisé**</b>	[1,5% ; 5,2%] 3,2%	[0,6% ; 7,7%] 4,2%	[0% ; 7,7%] 3,9%
<b>Violence physique ou</b>	[0,6% ; 2,8%]	<b>[1,5% ; 5,1%]</b>	[0,1% ; 6,6%]

<b>tentative</b>	1,7%	3,3%	<b>3,4%</b>
<b>Victimes...</b>	[16,3% ; 23,0%] 19,7%	[18,0% ; 26,5%] 22,3%	<b>[24,3% ; 41,2%] 32,8%</b>
... une seule fois	[12,2% ; 18,4%] 15,3%	[13,2% ; 20,9%] 17,0%	[18,9% ; 34,9%] <b>26,9%</b>
... plusieurs fois	[2,6% ; 6,1%] 4,4%	[3,2% ; 7,8%] 5,5%	[1,7% ; 10,1%] <b>5,9%</b>

\* Parmi les étudiants possédant une voiture.

\*\* Parmi les étudiants possédant une voiture et/ou un deux-roues motorisé.

**Tableau 4 : Prévalence des victimations étudiantes sur les trois campus. Années universitaires 2012-2013 (Luminy, Saint-Charles) et 2014-2015 (Saint-Jérôme). Sources : enquêtes Luminy, 2013, Saint-Charles 2014, Saint-Jérôme 2016.**

Tout d'abord, nous pouvons noter sur le terrain 1 qu'environ 20%<sup>11</sup> des étudiants ont subi une victimation. De plus, parmi les victimes, la part des multivictimes est de 5,9%. Étant donné que les taux sont calculés sur les personnes concernées<sup>12</sup>, la catégorie « vol ou tentative de vol d'objets dans ou sur la voiture » se situe au second rang des victimations subies après les discriminations et avant les injures ou menaces verbales. Ainsi, 5,4% des étudiants ont déclaré avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol d'objets « dans ou sur leur voiture » durant l'année universitaire 2012-2013.

#### **Encadré : la mesure des discriminations**

D'une manière générale, nous considérons comme discrimination sa définition légale<sup>13</sup>. Dans notre enquête, la discrimination doit se comprendre comme le fait de distinguer une personne des autres en fonction de caractères extrinsèques (religion, lieu d'habitation) ou intrinsèques (sexe, origine ethnique, couleur de peau)<sup>14</sup> afin de pouvoir lui appliquer un traitement différentiel. Nous enregistrons ici la prévalence de l'expérience en invitant les enquêtés à statuer (rapport subjectif aux discriminations) sur un ou des comportements qu'ils auraient pu subir et que nous rangeons sous la catégorie « discrimination » (définition légale). Il n'y a donc pas lieu de mettre en doute les réponses des enquêtés, qui sont leur propre juge, mais « de prendre en compte un point de vue subjectif sur une expérience objective » (Lesné et Simon, 2012) lorsqu'ils donnent un motif entrant dans le champ des discriminations. Nous avons donc essayé, sans y parvenir complètement, de distinguer les traitements discriminatoires des insultes à caractère sexiste, raciste ou xénophobe. Passer de l'expérience à la qualification d'une discrimination est délicat (Eckert et Primon, 2011) bien que les effets de la sensibilisation des individus aux phénomènes discriminatoires aient pu être observés (Bajos, Bozon et l'équipe CSF, 2008) ; nous nous basons donc sur une stabilisation du concept de discrimination, au sein de la population enquêtée, renforcée par son utilisation abondante depuis la loi de 2001 et la création de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité).

Les victimes d'actes de discrimination – en rapport au sexe, à la couleur de peau, à la religion – représentent entre 3,9% et 7,9% des cas sur le terrain 1. Ensuite, le pourcentage de victimes

<sup>11</sup> Bien que certains intervalles de confiance se recouvrent en partie, notre analyse s'appuie sur les valeurs centrales.

<sup>12</sup> Pour ce type de victimation, on peut également parler de taux de risque puisque c'est la prévalence des seuls individus susceptibles, en raison de la possession d'un véhicule motorisé, de subir la victimation suivante. Nous retiendrons que cette affirmation est vraie sur les autres campus.

<sup>13</sup> Source : Loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 modifiée par la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 - art. 86.

<sup>14</sup> Les motifs cités dans le questionnaire sont issus de la liste des critères légaux de discrimination.

d'injures ou menaces verbales est entre 3,2% et 7%. Dans ces *items*, la statistique policière reste un piètre outil pour dénombrer les victimes qu'on suppose parfois muselées à la fois par leur faible confiance en la police pour réparer cette injustice et leurs propres représentations sur la gravité de l'acte (Robert, Zauberman et Pottier, 2003, p. 356). Les victimes de violences physiques sont marginales dans notre population (entre 0,1% et 2,8%<sup>15</sup>). Sur le terrain 2, le constat général est semblable puisque plus d'1/5<sup>e</sup> des étudiants (22,3%) se déclarent victime. Le taux de victime ainsi que la prévalence de la multivictimation sont ici légèrement supérieures à celui du terrain 1. On retrouve également une proportion plus importante de victimes d'« injures ou menaces verbales » (13,7%) et de « discriminations » (6,6%). L'hypothèse de la banalisation de cette délinquance et de son invisibilité institutionnelle se pose ici comme à Luminy. Dans cette même idée, « l'insulte est difficilement cernable du strict point de vue linguistique, car elle emprunte une variété de formes » (Rosier, 2009, p. 42). Les victimes de violences physiques ou tentatives (3,3%) et de vols avec ou sans violence (3%) montrent un taux de prévalence proportionnellement assez bas. Malgré une variation certaine des taux de prévalence entre les deux premiers terrains, nous sommes clairement face à des victimes de délits d'une gravité très mesurée qui exclut *a priori* la violence physique. Ces constats se retrouvent seulement de manière partielle sur notre troisième terrain. En effet, ce dernier est quelque peu différent en ce sens qu'il fait apparaître un taux de victimes bien supérieur aux autres campus étudiés (32,8%). La prévalence des multivictimations y est aussi comparativement plus importante. Y a-t-il un « effet quartiers nord de Marseille », comme le soulignent souvent les médias locaux et nationaux, où la dangerosité est omniprésente ? De plus, les victimes de violences physiques représentent 5% des étudiants<sup>16</sup>. Concernant l'intégrité morale et psychologique, les victimes d'injures ou menaces verbales (11,8%) ainsi que de discriminations (7,6%) de toutes sortes sont en proportion assez importantes. Pour ce qui est des dommages matériels, ils se concentrent sur les victimations en rapport aux vols (ou tentatives de vols) d'objets dans ou sur la voiture (22,9%). Enfin, les victimes de vols (ou tentatives) d'objets personnels avoisinent les 5,1%.

De manière générale, les étudiants sont plus victimes sur le campus de Saint-Jérôme (32,8%) que sur Saint-Charles (22,3%) et Luminy (19,7%). De ce point de vue, le campus de Luminy semble être le terrain le plus préservé par la délinquance locale et intra-universitaire. Les étudiants du terrain 1 ont aussi la plus faible prévalence des multivictimations (4,4%). Concernant les injures et les menaces verbales, les étudiants de Saint-Charles, devant Saint-Jérôme puis Luminy, sont les plus touchés. Ce type de victimation a trait *primo* aux injures et aux menaces verbales et *secundo* aux discriminations. Pour cette dernière victimation, on peut suggérer à l'instar de Ferry et Tenret (2017) que les inégalités de traitement ont un lien avec l'expérience universitaire et notamment le niveau d'intégration des étudiants, mais il est difficile de déterminer le sens de la causalité (p. 5). Les personnes subissant des violences physiques sont très peu nombreuses, voire inexistantes mais Saint-Charles et Saint-Jérôme se distinguent de Luminy. Le positionnement géographique des deux campus en zone urbaine servirait-il à comprendre les écarts ? Si notre étude interroge les actes de violence verbale et physique, nous n'avons pas négligé les atteintes aux biens. Les étudiants de Saint-Jérôme accusent de loin la plus grande proportion de victimes de vols d'objets dans ou sur la voiture. Néanmoins, les victimes d'actes de vandalisme sur ces mêmes types de bien de consommation sont en proportion plus grandes à Saint-Charles. À partir de ce déchiffrement initial nous pouvons ensuite étudier certaines victimations.

---

<sup>15</sup> Cet intervalle correspond au taux de victimes de « Vol ou tentative de vol avec violence d'objet(s) personnel(s) et à celui de victimes de « Violence physique ou tentative ».

<sup>16</sup> Ce taux recoupe à la fois les victimes de « Vol ou tentative de vol avec violence d'objet(s) personnel(s) et à celles de « Violence physique ou tentative ».

### 3.3. Étude des victimations

Il s'agit ici d'étudier les victimations numériquement les plus déclarées sur les campus investigués. Nous fournirons des éléments sur les circonstances et la caractérisation, en premier lieu des discriminations, en second lieu des injures et menaces verbales.

#### 3.3.1. Les discriminations

Les discriminations constituent un type de victimation questionné de façon originale dans les enquêtes développées par l'ORDCS (Mucchielli et Raquet, 2016). Ces trois enquêtes réalisées sur des campus universitaires marseillais confirment le bien-fondé de cette évolution apportée aux questionnaires. Entre 5,9% et 7,6% des étudiants se disent en effet victimes d'actes de discrimination. Pour la moitié, la discrimination n'est survenue qu'une seule fois sur l'année passée. À titre de comparaison, en 2016, plus d'un étudiant interrogé sur cinq déclare avoir été traité moins bien que ses camarades (Cordazzo, 2016, p. 8). De plus, les étudiants sont discriminés largement dans le cadre de l'interconnaissance : 41% des victimes affirment que ces agissements émanaient d'un autre étudiant et pour 79% d'une personne connue de vue. L'alternance jour/nuit ne semble pas avoir d'effet sur ce type de victimation, mais l'après-midi est un moment privilégié (64%). Contrairement à une croyance bien répandue, nombre d'actes délictueux sont perpétrés en plein jour bien que la luminosité ait un impact sur les peurs ressenties et exprimées (Mosser, 2007). De fait, ces discriminations, qui concernent en premier lieu le sexe (41,1%) puis la couleur de peau (24%), surviennent dans les espaces où les flux d'individus sont intenses (restaurant universitaire, cafétéria, cité universitaire). Plus généralement, on peut penser que ce type de victimation se relie au mode de vie des jeunes (sociabilité généralement importante, sorties diverses, fréquentation de lieux culturels et musicaux, etc.). Ils y sont donc potentiellement plus exposés. Les données exploitées issues du questionnaire ont montré que le sexisme est une discrimination qui atteint presque exclusivement les femmes (95%), symbolisant ainsi « des relations asymétriques entre les sexes » (Condon, Lieber et Maillochon, 2005, p. 269)<sup>17</sup>.

Dans notre enquête, le taux d'incidence apparente<sup>18</sup> des discriminations est très faible. En effet, seuls 15% déposent une plainte et plus de 50% ne les dénoncent pas. Le sexisme, qui repose sur un système de croyances bien ancrées dans l'individu dès la socialisation primaire, résulte souvent d'interactions verbales entre pairs. Dans notre société, une large part des victimations est tue, surtout lorsqu'elles paraissent peu graves aux yeux de la victime ou difficiles à énoncer. Des résultats similaires ressortent également d'une étude menée par Rizk en 2011. En effet, le taux de plainte s'élève à 15% également. Il existe des déterminants du taux de plainte où le type de victimation subie distance de loin le profil de la victime. À ce titre, une étude (Chaussebourg, Creusat, Carrasco, 2011) montre notamment que « cinq types d'atteintes personnelles, hors agressions sexuelles et au sein du ménage, observées dans les enquêtes "Cadre de vie et sécurité" (CVS) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sont les vols personnels et tentatives, avec et sans violence, les violences physiques, les menaces et injures. Elles présentent des taux de plainte extrêmement différents, de 3% pour les injures à 42% pour les vols avec violences » (Chaussebourg et *al.*, p. 107).

La couleur de peau est le second attribut discriminant dénoncé par les enquêtés (Druez, 2016). Ce type d'attitude discriminatoire soulève la problématique du racisme « ordinaire » qui déborde largement la sphère universitaire (Dhume, Dunezat, Gourdeau et Rabaud, 2020 ;

---

<sup>17</sup> À ce titre, un rapport récent de l'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur (2020, p. 33) montrent qu' « en ce qui concerne les différences liées au genre, [seulement] 35% des hommes questionnés considèrent leur établissement comme égalitaire contre 27% des femmes.

<sup>18</sup> Volume de la victimation reportée aux autorités.

Cognet, Hamel et Moisy, 2012) conçue comme le lieu d'une relative diversité sociale, ethnique et culturelle, de l'expérience quotidienne de l'altérité<sup>19</sup>. Rea et Tripiet le caractérisent ainsi : « Si les discriminations supposent un rapport de pouvoir et de domination, le racisme ordinaire renvoie à la sphère des attitudes et des opinions, et se décline différemment selon les milieux sociaux » (Rea et Tripiet, 2008, p. 74). C'est dans les interactions ordinaires que s'exprime ce type de racisme. À ce titre, dans un travail à partir d'une recherche qualitative et comparative entre Paris et Bogotá, Quintero (2013) montre qu'au sein des universités françaises, les étudiants noirs subissent une discrimination raciale trop souvent minorée par les institutions. D'une manière générale, les discriminations se dressent en quatrième position (environ 8% des enquêtés) des victimations dénoncées par les habitants de Marseille entre 2012 et 2013 (Mucchielli et Raquet, 2016), et en premier lieu en raison de la couleur de peau. On voit que, même si ces comportements répréhensibles par la loi sont présents à l'échelle de la ville, l'université reste un lieu, semble-t-il, moins touché.

### 3.3.2. *Les injures et menaces verbales*

Ces catégories utilisées en sociologie de la délinquance sont avant tout l'affaire des linguistes, notamment pour ce qui est question des injures. Sur l'échelle de gravité, l'injure apparaît moins grave que la menace en termes d'intensité de l'agression verbale. Néanmoins, les injures posent des problèmes de définition du fait qu'elles procèdent d'une recatégorisation de l'injurié(e) qui s'attaque à l'image de soi et reste liée à la symbolique de la joute oratoire manifestant *a priori* une certaine violence, mais pouvant aussi être conçue comme un jeu d'interactions rituelles où le langage prend la forme d'une arme sociale (Lepoutre, 1997). En réalité, ce rapport à la violence verbale renvoie à la notion de *Face Threatening Acts* (FTAs) popularisée par Brown et Levinson (1987), prenant appui sur les travaux de Goffman (1973). Ce second type d'incivilité, qui englobe jusqu'à 61% des victimes à Saint-Charles, a lieu plutôt l'après-midi (30%) ou à l'heure du déjeuner (27%), un peu moins souvent en soirée (25%) et ne s'est reproduit que pour un tiers des victimes. La plupart du temps, il s'agit d'injures et non de menaces (26%). Lorsque l'agression verbale est avérée, les auteurs agissent davantage en groupe, autrement dit avec la force du nombre ou encore l'effet de bande. La majorité d'entre eux, dans un quart des cas connus de leur victime, n'étaient pas armés lors de l'agression (71%). Une courte majorité des victimes l'a été à au moins deux reprises durant la période étudiée. Les victimations se sont produites sur le parc de stationnement étudiant ou bien plus fréquemment (deux fois plus en réalité) en chemin ou aux abords de l'université. On peut donc poser l'hypothèse qu'il s'agisse d'incivilités quotidiennes entre automobilistes, entre piétons ou encore usagers des transports en commun. Les victimes restent majoritairement silencieuses et ne connaissent globalement pas l'auteur. Si seul 1% des victimes d'injures ou de menaces verbales se rend au commissariat, 20% d'entre elles préviennent un agent de sécurité.

### 3.4. *Profil des victimes*

Nous nous sommes jusqu'ici intéressés aux actes de délinquance et d'incivilité subis par les étudiants en laissant de côté leurs caractéristiques sociologiques. Ceci a eu comme conséquence de masquer une part de la réalité puisque les victimes ne sont sociologiquement pas identiques d'un campus à l'autre et représentent des strates spécifiques de la population qu'il s'agit maintenant d'étudier. La délinquance touche de manière inégalitaire les étudiants des campus. Nous présentons ci-dessous les résultats des régressions logistiques afin d'en tirer quelques enseignements.

---

<sup>19</sup> L'enquête de grande ampleur dénommée ACACDISCRI, qui porte sur la mesure statistique et sur l'analyse qualitative de l'expérience des traitements inégaux et des discriminations dans le monde académique, permettra de mieux cerner ces phénomènes.

### 3.4.1. Variables explicatives aux taux de victimes...

Pour trouver des variables explicatives aux taux de victimes, nous avons eu recours à des tris croisés et au test du Khi2. Le test d'interdépendance donne la possibilité de déterminer, d'après les résultats issus de notre questionnaire, si la valeur observée d'une variable dépend (ou non) de la valeur observée d'une autre variable. À l'issue de ce test, nous pouvons dresser un « profil de victime » regroupant toutes les victimations enregistrées.

Les variables sociodémographiques testées sur les victimes sont les suivantes : le sexe, l'âge, la ville de résidence, le lieu de résidence, le cursus en cours, la détention ou non d'une bourse, la perception d'un revenu. Les variables testées sur la peur et le sentiment d'insécurité sont : les problèmes de drogue sur le campus, les problèmes d'actes de vandalisme sur le campus, la propreté, l'entretien des bâtiments et des espaces verts sur le campus, l'éclairage, le sentiment de peur sur le campus en journée, le sentiment de peur sur le campus le soir, la peur dans les transports en commun pour se rendre sur le campus.

Les tableaux ci-après permettent d'étudier les probabilités de réalisation d'un événement par rapport à une situation de référence, dans un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ». Celle-ci permet d'estimer l'effet de chaque facteur sur la variable d'intérêt, c'est-à-dire la probabilité d'être victime de l'atteinte étudiée. L'ensemble de ces tests concède l'existence de liaisons statistiques.

### 3.4.2. ...sur le campus Luminy

Trois variables ressortent de manière significative dans le modèle de régression logistique : l'âge, les actes de vandalisme, la peur en soirée. Premièrement, les 25-29 ans sont presque 7 fois plus susceptibles d'être victimes que les moins de 20 ans. Ensuite, la perception de l'environnement par les victimes est elle aussi particulière. Les étudiants qui qualifient les actes de vandalisme d'importants sur le campus et dans le quartier ont 2,5 fois plus de chances d'être victimes que ceux les jugeant minimales. Enfin, les étudiants éprouvant une peur fréquente lors des déplacements nocturnes sur le campus ont presque 3 fois plus de chances d'être victimes que les non ou peu apeurés.

Odds-ratio				
Rapport des risques d'être victime				
Effet		Valeur estimée du point	95% Intervalle de confiance de Wald	
			Lower	Upper
Âge	20-24 ans vs moins de 20 ans	4.174	1.852	9.408
	25-29 ans vs moins de 20 ans	6.599	2.463	17.685
	30 ans et plus vs moins de 20 ans	1.393	0.122	15.924
Perception des actes de vandalisme	Assez/Très important vs Pas/Peu important	2.504	1.579	3.972
Peur le soir	Souvent/Toujours vs Jamais/Quelquefois	2.869	1.484	5.547

**Tableau 5 : Variables significatives dans le modèle de régression logistique de l'ensemble des victimes à Luminy. Année universitaire 2012-2013. Source : enquête victimation Luminy, 2013.**

### 3.4.3. ...sur le campus Saint-Charles

Quatre variables émergent de manière significative dans le modèle de régression logistique : le niveau d'étude, le fait d'avoir une bourse ou non, le problème de la drogue et l'éclairage



sur le campus. Les Bac+5 et les Bac+3 ont respectivement presque 2,5 et 1,5 fois plus de chances d'être victimes que les Bac+2. Les étudiants boursiers ont 2 fois plus de chances d'être victimes que les non-boursiers. Les étudiants qui qualifient les problèmes de drogue sur le campus d'assez et très importants ont 2 fois plus de chances d'être victimes que ceux n'accordant que peu d'importance à ce phénomène. Les étudiants pour qui l'éclairage sur le campus est peu ou pas satisfaisant ont, quant à eux, 2 fois plus de chances d'être victimes que ceux déclarant l'inverse.

**Odds-ratio**  
**Rapport des risques d'être victime**

Effet		Valeur estimée du point	95% Intervalle de confiance de Wald	
			Lower	Upper
Cursus	Bac+3 vs Bac+2	1.467	0.788	2.733
	CURSUS Bac+4 vs Bac+2	1.361	0.578	3.205
	Bac+5 vs Bac+2	2.439	0.906	6.566
	Supérieur à bac+5 vs Bac+2	<0.001	<0.001	>999.999
Boursiers	Oui vs Non	2.087	1.198	3.635
Perception de présence de drogue	Assez/Très important vs Pas/Peu important	1.909	1.001	3.639
Perception de l'éclairage	Pas/Peu satisfaisant vs Assez/Très satisfaisant	2.384	1.371	4.144

**Tableau 6 : Variables significatives dans le modèle de régression logistique de l'ensemble des victimes à Saint-Charles. Année universitaire 2013-2014. Source : enquête victimation Saint-Charles, 2014.**

#### 3.4.4. ...sur le campus Saint-Jérôme

Sur le dernier terrain, les trois variables qui, toutes choses égales par ailleurs, expliquent le fait d'être victimes sont le sexe, le cursus en cours et la peur dans les transports. Premièrement, les hommes ont 12 fois plus de chances d'être victime que les femmes. Deuxièmement, les personnes inscrites en Master ont presque 2,5 fois plus de chance d'être victimes que les niveaux Bac+2. Troisièmement, les étudiants n'ayant pas réussi à s'exprimer sur leurs peurs dans les transports ont 13 fois plus de chances d'être victimes par rapport à ceux qui ne se déclarent jamais apeurés lorsqu'ils les empruntent.

**Odds-ratio**  
**Rapport des risques d'être victime**

Effet		Valeur estimée du point	95% Intervalle de confiance de Wald	
			Lower	Upper
Sexe	Hommes vs Femmes	12.118	1.019	144.079
Cursus	Bac+3 vs Bac+2	0.259	0.019	3.601
	CURSUS Bac+4 vs Bac+2	0.802	0.046	13.913
	Bac+5 vs Bac+2	2.431	0.117	50.349
	Supérieur à bac+5 vs Bac+2	<0.001	<0.001	>999.999
Peur dans les transports en commun	Quelquefois vs Jamais	0.768	0.089	6.591
	Ne sais pas vs jamais	13.700	0.245	766.164
	Souvent/toujours vs jamais	<0.001	<0.001	>999.999

**Tableau 7 : Variables significatives dans le modèle de régression logistique de l'ensemble des victimes à Saint-Jérôme. Année universitaire 2015-2016. Source : enquête victimation Saint-Jérôme, 2016.**

### 3.4.6. Différentes victimes sur les campus

L'expérience personnelle de la violence morale, sociale ou physique diffère d'un campus à l'autre. Premièrement, le campus de Saint-Jérôme, situé dans les quartiers nord de la ville, affiche le plus fort taux de victimes sans distinction de gravité. Deuxièmement, la violence physique est de loin l'exception sur l'ensemble des campus avec une prévalence quasi nulle. En effet, les étudiants victimes d'injures, de menaces verbales et de discriminations constituent les catégories les plus importantes. Sur ce point, le campus de Luminy demeure davantage préservé sans doute en raison de sa position géographique. Certes, durant la période enquêtée, des vols (ou tentatives) d'objets personnels se sont produits. Mais contrairement aux clichés marseillais du fameux « vol à l'arraché » qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années<sup>20</sup>, ces vols sont sans violence et en l'absence du propriétaire du bien convoité. Cette fois, Saint-Charles affiche les taux les plus notables concernant les dégradations sur les véhicules. Le peu d'actes de violence apparaît plus nettement sur les campus Saint-Charles et Saint-Jérôme, des zones où la densité de population est forte et des poches de pauvretés repérables. Lorsqu'il s'agit des vols d'objets dans les voitures, le campus Saint-Jérôme reste le premier touché. Dans l'ensemble, au regard du faible taux de plainte, l'invisibilité de cette petite (voire très petite) délinquance est très dommageable à son éventuelle prise en charge tant par les services de police que par les services centraux de l'université.

En marge des victimations éprouvées chez les étudiants, nous nous concentrons désormais sur le sentiment d'insécurité qui mêle à la fois la perception du cadre de vie et ce que l'on appelle les peurs.

## 4. Le sentiment d'insécurité

Nous avons soulevé les précautions méthodologiques autorisant à jauger le sentiment d'insécurité dont seule une approche multidimensionnelle semble être en mesure d'offrir des résultats à la fois fiables et exploitables. Les recherches des quarante dernières années ont réussi à mettre en exergue une série d'indicateurs permettant d'approcher ce sentiment. Nous nous sommes appuyés sur ces travaux pour construire notre questionnaire en recherchant les indicateurs les plus pertinents compte tenu de notre terrain particulier. Après avoir questionné les étudiants sur la perception de leur environnement d'étude à travers 4 variables, nous avons découpé le sentiment d'insécurité en trois temps en séparant la fréquence des peurs diurnes, des peurs nocturnes et des peurs dans les transports sur le trajet domicile-campus.

### 4.1. Insécurité et bien-être à l'Université : un domaine peu étudié

Les questionnements autour de la *peur du crime* et du sentiment d'insécurité ont fait naître nombre d'études dans le champ des sciences sociales et criminelles ; thématique toujours très affirmée en criminologie (Hale, 1996). Si certains chercheurs ont montré que la peur du crime a des conséquences néfastes sur le bien-être d'une partie de la population (Chambers et Tombs, 1984 ; Hough et Mayhen, 1983 ; Maxfield, 1987 ; Mayhew, Elliott, Dowds, 1989 ; Skogan, 1990), des travaux circonscrivent ce phénomène chez les habitants des métropoles

---

<sup>20</sup> Il serait impossible de lister l'ensemble des articles de presse correspondant à ce type de vol, qui n'est pourtant pas spécifique à Marseille ; et c'est d'ailleurs les médias nationaux qui font état du plus grand nombre d'articles, loin devant les quotidiens régionaux. Néanmoins, le lecteur pourra se reporter à ces quelques exemples : « Marseille est-elle abandonnée à ses démons ? », *L'Express*, 22 octobre 2011 ; « Les vols de bijoux à l'arraché se multiplient », *Le Point*, 20 juin 2012 ; « Les voleurs s'arrachent les colliers en or », *Le Parisien*, 28 juin 2012 ; « Marseille : décès d'un adolescent après un vol à l'arraché », *Libération*, 26 août 2013.

occidentales (Chambers et Tombs, 1984 ; Hough, 1995). Ce phénomène social majeur, essentiellement urbain reste difficilement identifiable (Moser et Lidvan, 1991) puisque la liaison avec la statistique criminelle n'est à la fois ni évidente ni univoque. Mais il se joue quelque chose entre la taille d'une ville et le sentiment d'insécurité éprouvé (Clemente, Kleiman, 1976 ; Lebowitz, 1975). À ce titre, Marseille, ville centre de la métropole naissante sur les rives de la méditerranée, constitue un terrain de recherche tout à fait significatif.

La genèse du sentiment d'insécurité, notion polymorphe, peut trouver une réponse dans le contexte situationnel rencontré par l'individu, ce dernier ayant lui-même sa part de subjectivité.

L'approche centrée sur la question de désorganisation sociale a connu nombre de publications (Bursik et Grasmick, 1993 ; DeFronzo, 1996, 1997 ; Rountree et Land, 1996 ; Rountree, Land, Miethe, 1994 ; Warner & Rountree, 1997). Dans ce type de situation, ces études ont conclu à l'incapacité de création d'un lien social fort et d'un contrôle social formel et/ou informel efficient, notamment dans des zones où le *turn-over* des habitants enregistre des taux importants. Ainsi, des comportements antisociaux naissent au sein d'un quartier (Bursik, 1988) dont les groupes de jeunes adolescents représentent la tête de liste des sujets sociaux à la source des « problèmes ».

Deux catégories de stimuli peuvent être utilisées pour comprendre les incivilités : les incivilités physiques (présence de déchets, d'actes de dégradation, de graffitis, etc.) et les incivilités sociales (prostitution, alcoolisation publique, etc.) ou considérées comme telles (présence de groupe de jeunes). Ces deux types d'incivilités se comprennent par les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une communauté en général, d'un campus universitaire dans le cas qui nous concerne, comme des signes patents d'un amenuisement du contrôle social dans la zone considérée. Les recherches portant sur les corrélations positives entre le sentiment d'insécurité et les incivilités se centrent essentiellement sur les perceptions qu'ont les habitants des incivilités (Lewis et Maxfield, 1980 ; Lewis et Salem, 1985 ; Skogan et Maxfield, 1981). Autrement dit, plus les actes d'incivilités se répètent dans une zone donnée, plus le sentiment d'insécurité a tendance à s'accroître sans pour autant être une explication monocausale. En 1985, les chercheurs Taylor, Shumaker et Gottfredson vont néanmoins relativiser cette corrélation positive en montrant que l'incidence des incivilités (matérielles et sociales) sur le sentiment d'insécurité peut être modérée notamment lorsqu'une incertitude existe sur l'évolution du quartier. Des études menées aux États-Unis (Perkins, Meeks & Taylor, 1992 ; Perkins, Wandersman, Rich & Taylor, 1993) et en France (Hermand, Siméone & Delbarre, 1997 ; 1999) viennent confirmer cette conclusion. Ces dernières ajoutent que la familiarité avec le lieu joue sur la sensibilité des individus aux incivilités. En effet, les incivilités sociales sont davantage repérées par les résidents du quartier quand les non-résidents constatent plutôt l'existence d'incivilités physiques. Qu'en est-il des étudiants d'un campus ? Il semble raisonnable de penser qu'une manière différente de fréquenter un même environnement offre un regard différent sur celui-ci. Aussi, il se joue sans nul doute quelque chose au niveau de l'appropriation des lieux et de l'emplacement du campus. L'incidence des victimations doit nous questionner sur la qualité de vie des étudiants sur le campus.

#### **4.2. Résultats de l'enquête**

L'insécurité est de fait l'absence ou le manque de sécurité. Par définition, la sécurité renvoie à la tranquillité, à l'absence de souci ou encore de danger et caractérise une situation exempte de crainte chez un individu ou un groupe d'individus. On peut distinguer la sécurité subjective qui introduit les aspects psychologiques et la sécurité objective qui, elle, se concentre sur les causes et les effets. Le sentiment d'insécurité est conçu comme un ensemble de peur « à comprendre d'une part en fonction des caractéristiques individuelles des personnes, d'autre part de leur perception de leur environnement immédiat » (Mucchielli, Raquet et Saladino,

Raffin, 2014, p. 29) : le campus universitaire, ses abords, et les transports utilisés pour s'y rendre, notamment. Reprenant une distinction acquise de longue date par les chercheurs anglo-saxons et soulignée par S. Roché (1993, p. 146-154), nous rappelons que nous focalisons uniquement sur les peurs qui correspondent à l'appréhension d'une victimation tournée contre soi-même, et non sur les préoccupations concernant la thématique de la sécurité. D'un point de vue méthodologique, cela signifie passer des concepts aux indicateurs.

#### 4.2.1. La perception de l'environnement d'étude

Le premier constat est que le campus Saint-Charles pâtit d'un cumul des visions négatives sur l'environnement. Concernant la drogue, les étudiants des trois campus s'accordent sur le fait qu'elle reste un phénomène peu présent (environ 80%) mais demeure plus important au centre-ville et dans les quartiers nord. Avec une disparité plutôt conséquente, les actes de vandalisme ne sont pas interprétés de la même manière sur les campus. En effet, Saint-Charles est au-dessus du lot avec 3/5<sup>e</sup> d'étudiants dénonçant le vandalisme et les dégradations comme des phénomènes d'envergure. Puis, Saint-Jérôme arrive en tête concernant la qualité de la propreté et de l'entretien général, suivi de près par les étudiants de Luminy, alors que Saint-Charles est loin derrière. En effet, dans ce dernier campus, on remarque une insatisfaction très nette se dégager. Lorsqu'on s'intéresse à la qualité de l'éclairage, la hiérarchie s'inverse. Les étudiants de Luminy se plaignant d'un manque de luminosité sur le campus avec près de 3/5<sup>e</sup> d'étudiants peu ou pas satisfaits. On pense ici aux spécificités d'un environnement naturel où l'urbanisation est limitée par les pouvoirs publics, à laquelle s'additionne l'absence partielle de réverbères dans la partie résidence universitaire. Finalement, Saint-Jérôme, talonné par Saint-Charles, est le campus où la qualité de l'éclairage donne le plus de satisfaction aux usagers, mais ce sont aussi des campus profitant des lumières de la ville. Après avoir établi les perceptions des étudiants au sujet de leur environnement d'étude, nous analysons les peurs qu'ils ressentent.

	Luminy	Saint-Charles	Saint-Jérôme
<b>Sur le campus, la drogue est un problème assez/très important</b>	10,2%	19,9%	<b>20,0%</b>
<b>Sur le campus, les actes de vandalisme sont un problème assez/très important</b>	42,0%	<b>58,0%</b>	41,0%
<b>Sur le campus, la propreté, l'entretien des bâtiments et des espaces verts est peu/pas satisfaisant</b>	49,4%	<b>63,5%</b>	45,0%
<b>Sur le campus, l'éclairage est peu/pas satisfaisant</b>	<b>58,2%</b>	39,2%	36,0%

Tableau 8 : Perception de l'environnement d'étude. Années de référence : 2012-2013 (Luminy), 2013-2014 (Saint-Charles) et 2015-2016 (Saint-Jérôme). Sources : enquête Luminy, 2013, Saint-Charles 2014, Saint-Jérôme 2016.

#### 4.2.2. Les peurs étudiantes

Dans un ordre décroissant, les peurs dans la journée, très minoritaires, se font les plus souvent présentes à Saint-Jérôme, puis à Saint-Charles et enfin à Luminy. Ici encore, il convient d'interroger la place du campus dans le tissu urbain. Si ces étudiants sont plus fréquemment apeurés en premier lieu sur les campus situés en ville, il serait possible de parler d'un effet de réputation du quartier à relier aux interactions urbaines. À ce titre, Saint-Jérôme, situé dans les quartiers nord de Marseille, garde la position du campus où les étudiants se disent proportionnellement plus en insécurité à la nuit tombée. Néanmoins, parmi les utilisateurs de transports en commun, les étudiants de Saint-Charles ont déclaré plus souvent ne pas se sentir rassurés lorsqu'ils les empruntent. Luminy appartient géographiquement au secteur sud de la

Ville et, à Marseille, les quartiers sud sont assimilés à des quartiers plus prospères, plus favorisés.

	Luminy	Saint-Charles	Saint-Jérôme
<b>A souvent/toujours peur sur le campus, pendant la journée</b>	1,8%	2,2%	<b>4,0%</b>
<b>A souvent/toujours peur sur le campus, le soir</b>	12,6%	12,2%	<b>18,0%</b>
<b>A souvent/toujours peur dans les transports en commun (parmi les utilisateurs)</b>	5,8%	<b>13,5%</b>	<b>10%</b>

**Tableau 9 : Fréquences des peurs exprimées en journée, en soirée et lors du trajet domicile-université en transport. Années de référence : 2012-2013 (Luminy), 2013-2014 (Saint-Charles) et 2015-2016 (Saint-Jérôme). Sources : enquête Luminy, 2013, Saint-Charles 2014, Saint-Jérôme 2016.**

En combinant tous nos indicateurs, on peut dire que, premièrement, plus le campus est situé en ville, plus la drogue est perçue comme un phénomène important. Mais la perception d'un environnement vandalisé et mal entretenu semble spécifique au centre urbain. Deuxièmement, l'éloignement du campus vis-à-vis du centre-ville a une influence sur la qualité de l'éclairage. Troisièmement, l'environnement urbain accroît la fréquence des peurs des étudiants pendant les périodes diurnes et nocturnes aussi bien que lors de l'utilisation des transports en commun.

## **Conclusion**

Cet article a mis en discussion les résultats issus d'enquêtes de victimation destinées aux étudiants de trois campus. Nous avons pris le soin de souligner l'importance d'une catégorisation des actes de délinquance déclarés par les étudiants et nous dissocié d'un discours hélas (!) trop répandu sur les évolutions ou l'état actuel de « la » délinquance. Nous avons érigé une hiérarchie des victimations en s'appuyant sur les prévalences. De là, nous avons vu que le campus Saint-Jérôme, situé dans les quartiers nord de Marseille, faisait état d'un pourcentage de victimes outrepassant ce que l'on contemple au centre-ville (Saint-Charles) et dans le parc des Calanques (Luminy). De ce point de vue, le retrait des campus vis-à-vis du centre-ville, en omettant tous les soucis liés à l'excentrement d'un lieu d'étude et de résidence pour certains – comment s'y rendre, comment faire ses courses, etc. ? – préserve en grande partie de la délinquance locale. Aussi, la capacité d'accueil d'un campus n'a aucune influence sur le niveau de délinquance enregistrée. Plus que les effectifs d'étudiants sur un campus, c'est le type d'incivilité constaté qui semble faire la différence. Alors que dans l'ensemble les taux de victimation sur les campus enquêtés sont inférieurs à ceux enregistrés auprès de la population marseillaise – ce qui laisse penser que le campus semble à première vue un espace plus sécurisant –, les étudiants sont sans conteste d'abord touchés dans leur intégrité morale et psychologique (injures, menaces, discriminations). Les violences physiques demeurent l'exception. Concernant les vols de biens matériels des étudiants, nos résultats établissent que les objets présents dans la voiture sont la cible numéro un de la délinquance locale et que ce sont les étudiants des quartiers périphériques qui en font davantage les frais.

Les actes de discriminations recensés ont largement lieu dans le cadre de l'interconnaissance, ce qui laisse penser à une délinquance entre usagers universitaires. Ainsi, la proportion importante d'actes discriminatoires est pour partie la résultante d'un mode de vie qui expose davantage la jeunesse que d'autre âge de la vie. De même, le racisme trouve également de quoi s'exprimer malgré l'*éthos* universitaire prônant à la fois tolérance et diversité ; *éthos* qui préserve sans doute ce lieu du savoir par rapport à son exacerbation plus importante dans le reste de la société. En fin de compte, seules les victimes de vols d'objets ont tendance à porter

plainte auprès des autorités. Une découverte significative vient rompre avec certains préjugés. En effet, bien que les camps soient proportionnellement moins fréquentés la nuit, aucun résultat ne permet d'avancer l'idée que cette période nocturne favorise le passage à l'acte, et ce, quelle que soit la victimation étudiée. La particularité du centre-ville est la proportion importante d'étudiants victimes d'incivilités aux abords de l'université, laissant penser à des scènes de la vie quotidienne où lorsque des heurts surviennent, des injures peuvent être prononcées. Les étudiants du campus des quartiers nord font face à de nombreuses attaques visant les biens situés dans leur véhicule.

Les étudiants sont statistiquement inégaux devant la délinquance. Certaines catégories d'individus y sont davantage exposées et touchées par des types de délinquances différentes. Les outils statistiques dont nous nous sommes saisis donnent la possibilité de mettre en exergue une série de corrélations entre la délinquance subie et les caractéristiques sociodémographiques des victimes. Cet ensemble de corrélations offre en retour la possibilité de dresser le portrait des victimes. Les étudiants ont tendance à se définir comme victimes à mesure que leur diplôme et leur âge augmentent. Si la nuit ne favorise pas les actes malveillants, l'expérience de la victimation augmente largement les chances de se sentir souvent en insécurité durant la nuit, mais aussi de percevoir l'environnement d'étude comme dégradé. Les victimes se déclarent également plus souvent apeurées lorsqu'elles se déplacent ou quittent le campus à la nuit tombée. Une autre corrélation a pu être établie entre les victimes d'injures et la détention d'une bourse laissant entrevoir un lien entre la fragilité financière et l'expérience de la victimation. La place prépondérante des violences morales et psychologiques représente le revers de la médaille au rang desquels sexisme et racisme sont en tête. En outre, lorsque l'on parle de prédation en direction des objets de consommation, le vol est réalisé majoritairement en l'absence physique de la victime, excluant dans la plupart des cas une interaction verbalement ou physiquement violente. Au final, le sentiment d'insécurité reste dans l'ensemble assez faible. Les peurs sont fortement concentrées pendant la nuit, soulignant la force des imaginaires nocturnes alimentant ce ressenti. Toutes choses égales par ailleurs, les étudiants du campus en zone socialement plus favorisée sont ceux qui affirment être le plus souvent en sécurité tant dans les transports que lors de déplacement sur le campus. À l'inverse, la réputation du centre urbain ainsi que des quartiers nord, conçue comme une représentation sociale partagée, provisoire et localisée, associée à un nom (celui du quartier) et issue d'évaluations sociales plus ou moins puissantes et formalisées (stigmatisation, anticipation du risque, stratégie d'évitement), possède une consistance sociale et un caractère partagé par une part des étudiants. Cette manière de considérer un quartier a le pouvoir de faire naître des peurs sans que la réalité des faits de délinquance en soit nécessairement la cause.

Ces réflexions nous conduisent à repenser la question du climat universitaire comme d'autres avant nous l'ont fait sur le climat scolaire. En effet, ce dernier est au cœur du rapport aux savoirs, des interactions didactiques et pédagogiques. Le sentiment de bien-être tout comme celui de justice dans l'institution scolaire sont cruciaux pour la réussite des étudiants. Penser le climat, c'est poser d'une autre manière la question des rapports entre socialisation et apprentissages à travers la question du sens des études. L'université devrait peut-être se repositionner comme un espace de socialisation et comme une institution, à travers ses enseignants et administrateurs, qui doit promouvoir l'égalité et la diversité, ouvert à son environnement, ouvert sur la société. Il y a aussi certainement une carte à jouer sur le plan de l'égalité en particulier et globalement de la cohésion sociale au regard du silence des victimes que l'on suppose émaner tantôt d'une peur, tantôt d'une indifférence ou encore d'une faible confiance envers les institutions pour résorber ce phénomène social d'ampleur. Nos données offrent donc la possibilité de cibler certains types d'utilisateurs notamment par des campagnes de

prévention et d'information dans lesquelles tous les acteurs de l'éducation sont concernés en construisant des relations qui favorisent l'implication des étudiants.

Les interrogations qui nous ont aminées pendant cette recherche se rapportent largement à la question du lien social dans ces espaces publics que sont les campus universitaires. Notre enquête a tenté de combler un vide scientifique pour améliorer la compréhension de ce monde étudiant. Des recherches futures permettront sans doute de consolider ces premiers enseignements relatifs à la nature des victimations et du sentiment de peur dans ces espaces particuliers de la vie sociale surtout si ces dernières tiennent compte de leur implantation sociospatiale. Ainsi, la recherche gagnerait à l'avenir à étudier les usagers étudiants des campus comme une population spécifique au sein des enquêtes de victimation.

## **Bibliographie**

ALAIN. (1978). *Propos I*. Paris : Gallimard.

BAJOS, N., BOZON, M. & l'équipe CSF (2008). Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère. *Population et sociétés*, n° 445.

BARRETT, K., JENNINGS W. & LYNCH M. (2012). The Relation Between Youth Fear and Avoidance of Crime in School and Academic Experiences. *Journal of School Violence*, 11(1), 1-20.

BAUDELLOT, C., ESTABLET, R., Benoliel, R. & Cukrowicz, H. (1981). *Les étudiants, l'emploi, la crise*. Paris : Maspero.

BELGHITH, F., GIRET, J.-F., RONZEAU, M. & TENRET É. (02/2017). Panorama 2016. Conditions de vie des étudiants. *OVE infos*.

BOURDIEU, P. et PASSERON, J.-C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Éditions de Minuit.

BROWN, P. & LEVINSON, S. C. (1987). *Politeness: Some Universals in Language Usage*. Cambridge: Cambridge University Press.

BURSIK, R. J. (1988). Social disorganization and theories of crime and delinquency. *Criminology*, 26, 519-551.

BURSIK, R. J. Jr. & GRASMICK, H. G. (1993). *Neighborhoods and crime: The dimensions of Effective Community Control*. London: Lexington Books.

CACOUAULT-BITAUD, M. & ŒUVRARD, F. (2009). *Sociologie de l'éducation*. Paris : La Découverte.

COGNET, M., HAMEL, C. et MOISY, M. (2012), Santé des migrants en France : l'effet des discriminations liées à l'origine et au sexe. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 28(2), 11-34.

sécurité en ville : l'état des savoirs. *Déviance et Société*, 31(1), 77-100.

CHAMBERS, G. & TOMBS, J. (1984). *The British crime survey Scotland*. Edinburgh: HMSO.

CHAUSSEBOURG, L., CREUSAT, J. et CARRASCO, V. (2011). Les déterminants du dépôt de plainte : le type d'agression subie devance de loin les caractéristiques de la victime. *Économie et statistique*, n°448-449, 107-127.

CLEMENTE, F. & KLEIMAN, M. (1976). Fear of crime among the aged. *Gerontologist*, 16, 207-210.

CONDON, S., LIEBER, M. et MAILLOCHON, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. *Revue française de Sociologie*, 46,(2), 265-294.

CORDAZZO, P. (2016). Les étudiants vulnérables : entre renoncements et travail contraint. In J.-F. Giret, C. Van de Velde et É. Verley (Eds.), *Les vies étudiantes : Tendances et inégalités* (183-192). Études et Recherches. Paris : La documentation Française.

COULON, A. (2005 [1997]). *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. Paris : Éditions Economica/Anthropos.

- DEBARBIEUX, E. (2004). Les enquêtes de victimation en milieu scolaire : leçons critiques et innovations méthodologiques. *Déviance et Société*, 28(3), 317-333.
- DEFRONZO, J. (1996). Welfare and burglary. *Crime and Delinquency*, 42, 223-230.
- DEFRONZO, J. (1997). Welfare and homicide. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34, 395-406.
- DELL'UMBRIA, A. (2006). *Histoire universelle de Marseille. De l'an mil à l'an deux mille*. Marseille : Agone.
- DHUME, F., DUNEZAT, X., GOURDEAU, C. et RABAUD, A. (2020). *Du racisme d'État en France ?* Lormont, Le Bord de l'eau.
- DONZEL, A. & BRESSON T. (2007). La métropole marseillaise et ses fractures. In P. Langevin & JUAN J.-C. (Eds.), *Marseille, une métropole entre Europe et méditerranée* (93-112). Paris : La Documentation Française.
- DRUEZ, E. (2016). Un "nigger moment" à la française ? Expérience de la stigmatisation chez les diplômés et étudiants d'origine africaine. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 30, 125-146.
- DUBET, F., FILATRE, D., MERRIEN, F.-X., Sauvage, A. & Vince, A. (1994). *Universités et ville*. Paris : L'Harmattan.
- DUPREZ, D. & HEDLI M. (1992). *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*. Paris : L'Harmattan.
- ECKERT, H. & PRIMON, J.-L. (2011). Enquêter sur le vécu de la discrimination. Introduction. *Agora débats/jeunesses*, 57(1), 54-61.
- EICHER, J.-C. & GRUEL, L. (1996). *Le financement de la vie étudiante*. Paris : La documentation française (Cahier de l'OVE).
- FELOUZIS, G. (2001). *La condition étudiante*. Paris : PUF.
- FERRY, O. et TENRET, E. (2017). *À la tête de l'étudiant.e ? Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur*. OVE Infos.
- FLEURY DEVOE, J. & BAUER, L. (2011). Student Victimization in U.S. School: Results From 2009 School Crime Supplement to the National Crime Victimization Survey. *National Center for education statistics*, nov.
- HALE, C. (1996). Fear of crime: A review of literature. *International review of victimology*, 4, 79-150.
- HERMAND, D., SIMÉONE, A. & DELBARRE, C. (1997). Désordre urbain et sécurité résidentielle perçue. *Psychologie Française*. Numéro spécial de Psychologie de l'environnement, 42 (2), 173-183.
- HERMAND, D., SIMEONE, A. & DELBARRE, C. (1999). Incivilités, insécurité perçue et relations de voisinage. *Villes en Parallèles*. Numéro spécial "Ville et environnement-Approche psychosociologique", 28/29, 248-271.
- HOUGH, M. (1995). *Anxiety about crime: Findings from the 1984 British crime survey*. Home office research study 147. London: Home office research and statistics directorate.
- HOUGH, M. & MAYHEW, P. (1983). *The British crime survey: First report*. Home office research study 76. London: H.M.S.O.
- INSEE (2016). Recensement de la population 2014 au 01/01/2016.
- KOSS, M. P., DINERO, T. E., SEIBEL, C. A. & COX, S. L. (March 1988). Stranger and acquaintance rape: are there differences in the victim's experience? *Psychology of Women Quarterly*, 12(1), 1-24.
- LAPEYRONNIE, D. et MARIE, J.-L. (1992). *Campus blues. Les étudiants face à leurs études*. Paris : Seuil.
- LEBOWITZ, B. (1975). Age and fearfulness: Personal and situational factors. *Journal of gerontology*, 30, 696-700.
- LEPOUTRE, D. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob.



- LESNE, M. et Simon, P. (2012). La mesure des discriminations dans l'enquête « Trajectoires et Origines ». Document de travail, n°184. Inéd.
- LEVY-GARBOUA, L. (1976). Les demandes des étudiants ou les contradictions de l'université de masse. *Revue française de sociologie*, XVII, 53-80.
- LEWIS, D. A. & MAXFIELD, M. G. (1980). Fear in the neighborhoods. An investigation of the impact of crime. *Journal of research in crime and delinquency*, 17, 160-189.
- LEWIS, D. A. & SALEM, G. W. (1985). Fear of crime: incivility and the production of a social problem. New Brunswick, NJ: Transaction.
- MAXFIELD, M. (1987). *Explaining fear of crime: evidence from the 1984 British crime survey*. London: Home office research and planning unit, paper 43.
- MAYHEW, P., ELLIOTT, D. & DOWDS, L. (1989). *The 1988 British crime survey*. Home office research study n°111. HMSO, London.
- MCINNIS, C. (2004). Studies of Student Life: an overview. *European Journal of Education*, Vol. 39, n°4, 383-394.
- MESRI [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation] (2017). L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France. 49 indicateurs. Paris : MESRI - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Direction générale de la recherche et de l'innovation.
- MOÏSE, C. (2011). Gros mots et insultes des adolescents. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 1, 29-36.
- MOSER, G., LIDVAN, P. (1991). Environnement et sentiment d'insécurité. In Y. BERNARD et M. SEGAUD, *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*. La Garennes-Colombes : Éditions de l'Espace Européen.
- MUCCHIELLI, L. (2004). L'impossible constitution d'une discipline criminologique en France : cadres institutionnels, enjeux normatifs et développements de la recherche des années 1880 à nos jours. *Criminologie*, 37(1), 13-42.
- MUCCHIELLI, L. (2011). *L'invention de la violence. Des peurs, des crimes, des faits*. Paris : Fayard.
- MUCCHIELLI, L. (2015). "Marseille bashing ?" Remarques sur la stigmatisation d'une ville réputée exceptionnellement violente. In C. Dargère et S. Heas (Eds.), *La chute des masques. De la construction à la révélation du stigmate (179-190)*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- MUCCHIELLI, L. (2014). *Sociologie de la délinquance*. Paris : Armand Colin.
- MUCCHIELLI, L., RAQUET, É., SALADINO, C. & RAFFIN, V. (2014). La Provence, terre de violence : Les présupposés culturalistes à l'épreuve de l'analyse statistique. *Déviance et Société*, 38(2), 199-225.
- MUCCHIELLI, L. et RAQUET, É. (Eds.) (2016). *Délinquance police, justice. Enquêtes à Marseille et en région PACA*. Marseille : Presses Universitaires de Provence.
- OSERVATOIRE ÉTUDIANT DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2020). Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes. Rapport complet 12 octobre 2020.
- PERALDI, M. (Eds.), DUPORT, C. & SAMSON, M. (2015). *Sociologie de Marseille*. Paris : La Découverte.
- PERKINS, D. D., MEEKS, J. W. & TAYLOR, R. B. (1992). The physical environment of street blocks and resident perceptions of crime and disorder: Implications for theory and measurement. *Journal of environmental psychology*, 12, 21-34.
- PERKINS, D. D., WANDERSMAN, A., RICH, R. C. & TAYLOR, R. B. (1993). The physical environment of street crime: defensible space, territoriality and incivilities. *Journal of environmental psychology*, 13, 29-39.

- POTTIER, M.-L. & ROBERT, P. (1997). "On ne se sent plus en sécurité". *Délinquance et insécurité. Une enquête sur deux décennies. Revue française de science politique*, 47(6), 707-740.
- POTTIER, M.-L., ROBERT, Ph. & ZAUBERMAN, R. (2002). Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête (2001). Rapport final. Paris/Guyancourt : IAURIF/CESDIP.
- PUJOL, P. (2016). *La fabrique du monstre*. Paris : Broché.
- QUINTERO, O. (2013). *Racismo y discriminación en la universidad: lecturas cruzadas de las sociedades francesa y colombiana a partir de la experiencia vivida por estudiantes negros en París y Bogotá*. Université Rennes 2 : thèse de doctorat.
- REA, A. & TRIPIER, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. Paris : La Découverte.
- RIZK, C. (2011). Violences physiques ou sexuelles au sein du ménage, Description par les personnes de 18 à 75 ans se déclarant victimes des suites et des conséquences des actes subis. INHESJ/ONDRP, *Repères*, n°15.
- ROBERT, P., POTTIER, M.-L. & ZAUBERMAN (2003). La victime et le policier : point de vue profane et point de vue professionnel sur la délinquance. *Sociologie du travail*, 45(3), 343-359.
- ROBERT, P. & ZAUBERMAN, R. (2011). *Mesurer la délinquance*. Paris : Presses de Sciences Po.
- ROBERT, P. & ZAUBERMAN, R. (2017). *Du sentiment d'insécurité à l'état sécuritaire*. Lormont : Le Bord de l'eau.
- ROCHE, S. (1993). *Le sentiment d'insécurité*. Paris : PUF.
- ROSIER L., (2009 [2006]). *Petit traité de l'insulte*. Labor : Loverval.
- ROUNTREE, P. W. & LAND, K. C. (1996). Burglary victimization, perceptions of crime risk, and routine activities. *Journal of research in crime and delinquency*, 33, 147-180.
- SKOGAN, W. G. (1990). *Disorder and Decline*. New York: Free Press.
- SKOGAN, W. G. & Maxfield, M. G. (1981). *Coping with Crime*. Beverly Hills: CA Sage.
- TAYLOR, R. B., Shumaker, S. & Gottfredson, S. D. (1985). Neighborhood level links between physical features and local sentiments. Deterioration fear and confidence of crime. *Journal of architectural and planning research*, 2, 261-275.
- SIMON J. (1994). In the Place of the Parent: Risk Management and the Government of Campus Life". *Social and Legal Studies*, 3(1), 15-45.
- SLOAN J., FISHER B. & CULLEN F. (1997). Assessing the Student Right-to-Know and Campus Security Act of 1990: An Analysis of the Victim Reporting Practices of College and University Students/Sloan, *Crime and Delinquency*, 43(2), 146-168.
- VIE PUBLIQUE (2018). Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français - 2017/2018. L'essentiel de l'immigration, données de cadrage.
- WARSHAW, R. (1994 [1988]). *I Never Called It Rape*. New York: Harper.
- WARNER, B. D. & Rountree, P. W. (1997). Local social ties in community and crime model: Questioning the systemic nature of informal social control. *Social Problems*, 44, 520-536.
- WEISS, P.-O. & CHALONS, S. (2020). La discipline au collège à l'épreuve du contexte socioculturel. Une étude comparative entre la Martinique et Sainte-Lucie. *Contextes & Didactiques*, 15, 118-148.
- ZAUBERMAN, R. (2015). Les enquêtes de victimation : Une brève histoire, quelques usages. *Idées économiques et sociales*, 181(3), 8-21.
- ZAUBERMAN, R., ROBERT, P., BECK, F. & NEVANEN, S. (2013). Mesurer l'implication des jeunes dans la violence. *Déviance et Société*, 37(1), 89-115.